

Alliance des collectivités pour la qualité de l'air

**Faciliter l'acceptation des ZFEm
par les habitant-es et les professionnel-les**

13.06.2023



Sommaire

1. Présentation de l'Alliance
2. La ZFEm, un outil au service des politiques Air-santé-mobilité-climat
3. Les inégalités face à la pollution de l'air et dans l'accès à la mobilité
4. Garantir le droit à la mobilité dans les pôles urbains, pour et avec les habitant-es et les professionnel-les
5. Penser la ZFEm à l'échelle du bassin de vie



Présentation de l'Alliance

Une association de collectivités

**Un conseil d'administration
composé d'élus de
différentes collectivités**

**21 collectivités adhérentes
et un réseau d'une trentaine
de collectivités**



Les objectifs de l'association

- **Partager les expériences**, les bonnes pratiques, les doutes, les réussites
- **Valoriser l'implication des collectivités** dans la lutte contre la pollution de l'air
- **Porter un plaidoyer à l'échelle nationale** pour infléchir sur les politiques publiques en lien avec la qualité de l'air



Les actions de l'Alliance

Evénements

Webinaires (qualité air intérieur écoles et crèches, rues scolaires, outils de planification etc.)

- **1 journée thématique/an** (mobilité, air et enfants etc.)
- **1 congrès national** « Les assises de la qualité de l'air » les 18 & 19 octobre 2022 à Strasbourg
- **Journée ZFEm à venir** avec l'ADEME en novembre 2023

Interventions

- **Participation au Conseil National de l'Air**
- **Participation** à des congrès/salons ou table ronde (France urbaine, ADEME, Assemblée nationale)

Publications

- **Livrets thématiques** : mobilité, urbanisme, communication, rue scolaire, air intérieur, pollens (à venir)

Vidéo

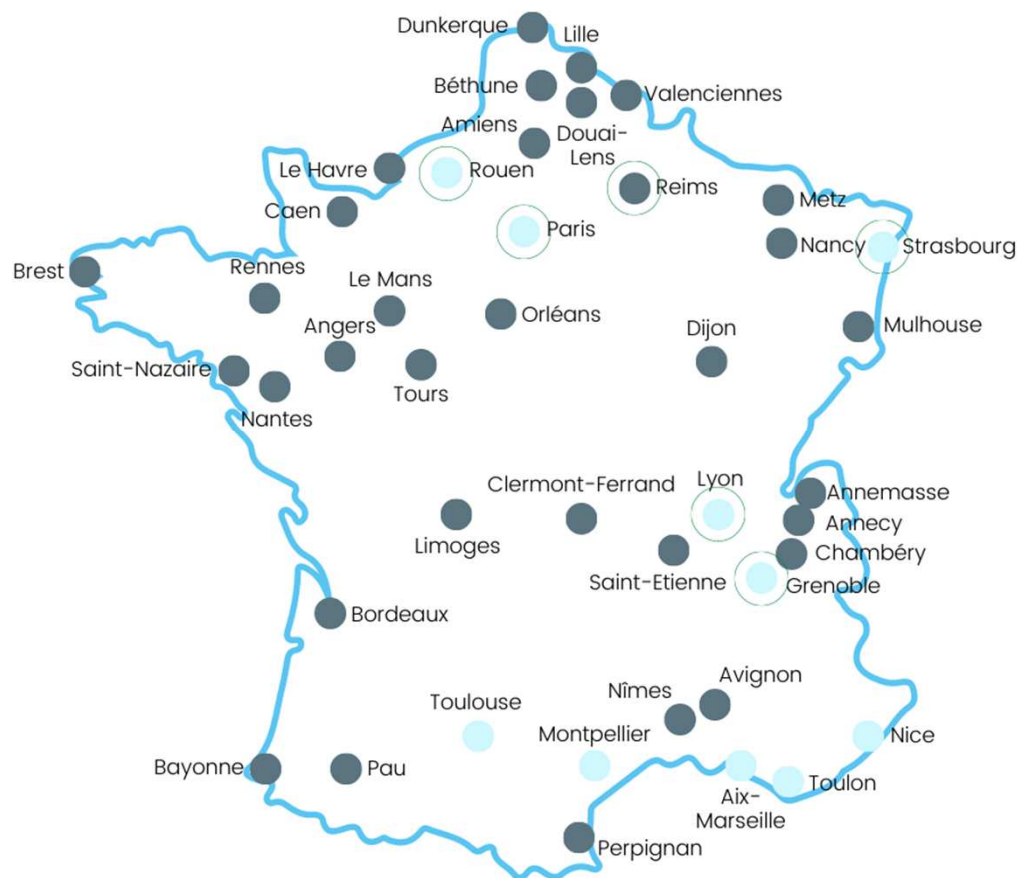
- **Vidéo animées** « Comment communiquer sur la qualité de l'air auprès des habitant-e-s ? » « Air et pollens »
- Des **vidéos de formation** pour comprendre l'indice ATMO et rendre les habitant-e-s acteurs et actrices de la qualité de l'air



Pour des ZFEm justes et acceptées

**Créer un outil de santé publique et
d'accès à la mobilité**

La ZFEm, un outil au service des politiques Air-santé-mobilité-climat



Les ZFEm - LOM

- 11 collectivités concernées
- Périmètre et calendrier

Les ZFEm - Loi Climat et Résilience

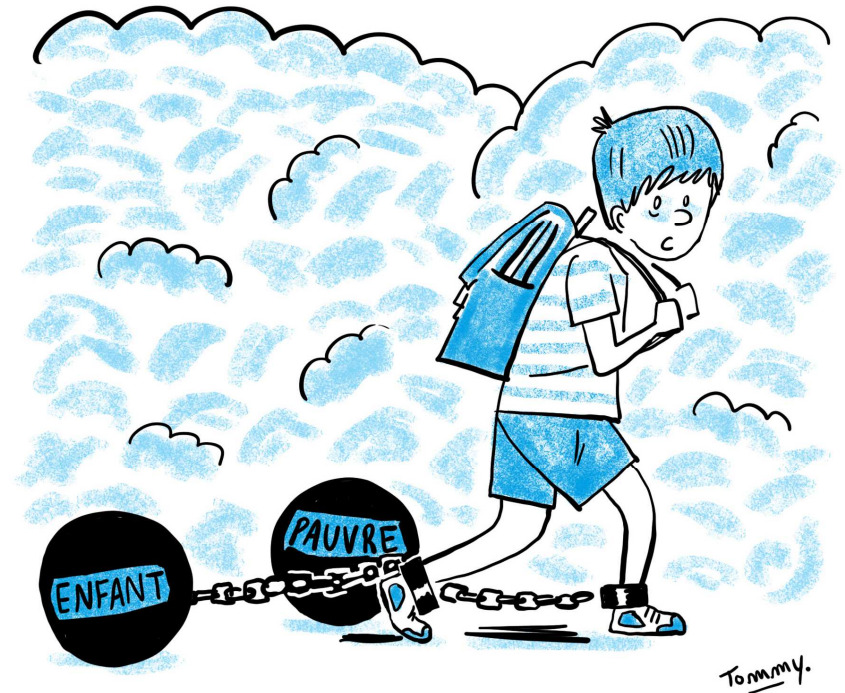
- 35 nouvelles agglomérations concernées
- Périmètre, sans calendrier



Pour qui met-on en place les ZFEm ?

Les inégalités face à la pollution de l'air et la mobilité

- Pollution de l'air, une **triple peine pour les personnes précaires** ;
- **Le tout voiture : un frein** pour les ménages modestes ;
- **Le cas des enfants, particulièrement vulnérables** face à la pollution de l'air, notamment des enfants pauvres.



Garantir le droit à la mobilité dans les pôles urbains, pour et avec les habitant-es et professionnel-les du territoire

Informer et co-construire la ZFEm avec les habitant-es :

Communiquer : la campagne de communication de Strasbourg primée ;
Concertier : les concertations de Lyon et Strasbourg citées par Caritas ;
Adapter en fonction des retours et des propositions.

Mettre en place des aides et un accompagnement personnalisé pour une mobilité à faibles émissions :

Pour les habitants, l'exemple de Strasbourg avec l'Agence du Climat ;
Pour les professionnels, l'exemple de Grenoble et son dispositif d'aides.



Penser la ZFEm à l'échelle des bassins de vie, au-delà du pôle urbain

La co-construction avec les territoires voisins

Rencontres et échanges avec les communautés de communes alentours, retours sur les freins et les leviers.

L'implication des Régions et des Départements pour une mobilité collective et active à grande échelle ;

L'exemple de la Région Grand Est avec le développement du Réseau Express Métropolitain ;

L'exemple du Conseil départemental de Seine Maritime avec des aides financières pour les habitant-es



MERCI



ALLIANCE
DES COLLECTIVITÉS
**POUR LA QUALITÉ
DE L'AIR**